



Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article1618>

Contre la loi Travail : La mobilisation continue ! Passera l'été, et reprendra jusqu'au retrait !



Appels à mobilisation -
Date de mise en ligne : lundi 4 juillet 2016

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

Comme depuis 4 mois, le 28 juin des salarié-es, privé-es d'emploi, jeunes, retraité-es se sont mobilisés dans toute la France, malgré les difficultés imposées particulièrement à Paris (fouilles systématiques des manifestants, interpellations, confiscation de drapeaux, écharpes ou sacs, des centaines de manifestants interdits de se rendre sur le lieu de départ...)

L'opinion publique reste à une écrasante majorité contre cette loi qui fait primer les accords d'entreprises et le chantage à l'emploi sur le droit du travail. Ce projet conduira à faciliter les licenciements, allonger le temps de travail, baisser les salaires, casser la médecine du travail...

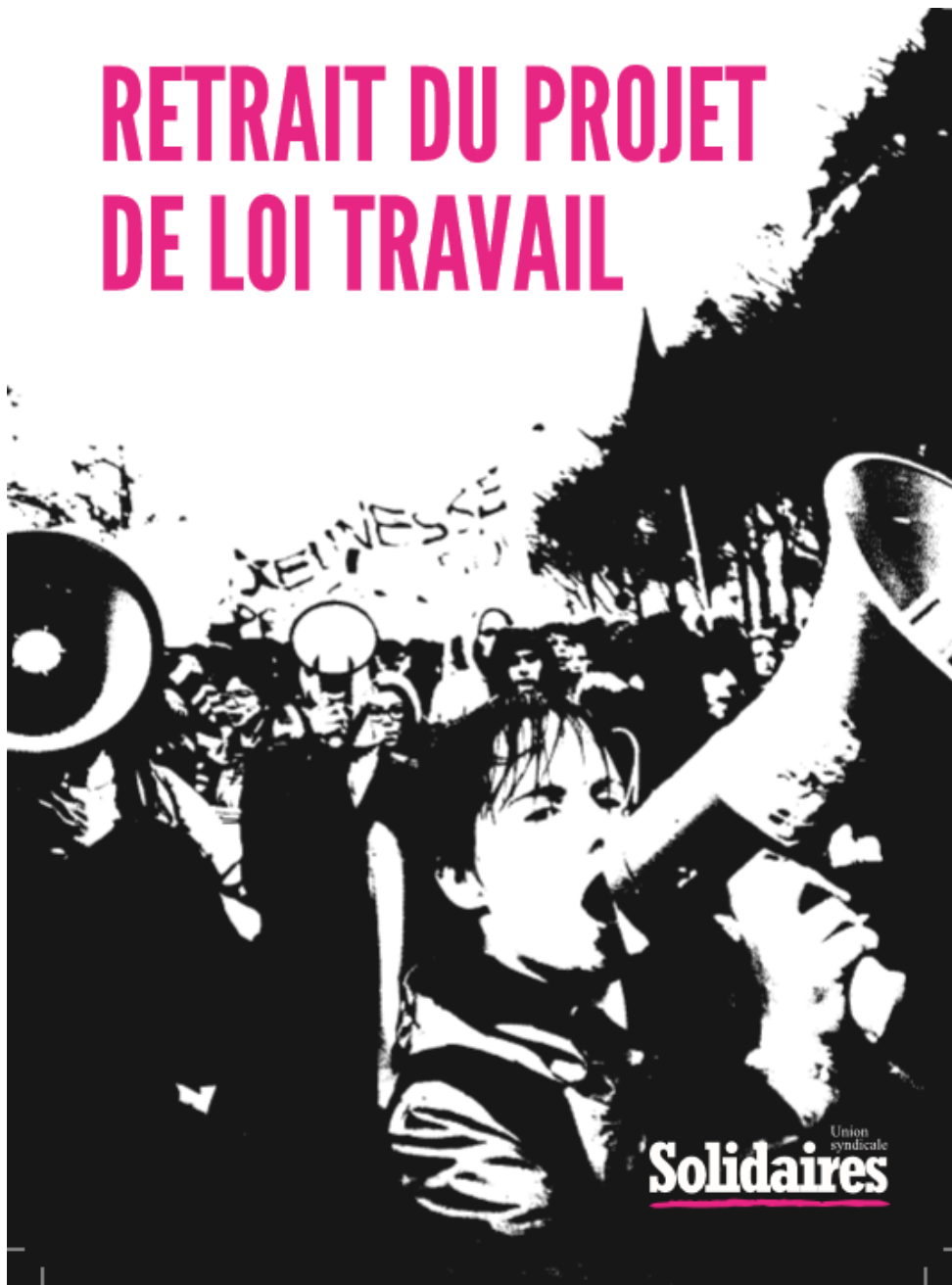
Le Sénat a encore durci un texte déjà inacceptable en achevant les 35h, réduisant les droits syndicaux, rétablissant le plafonnement des indemnités prud'homales...

Le projet de loi travail contrevient aux conventions internationales de l'Organisation Internationale du Travail. Même le comité des droits économiques et sociaux de l'ONU vient de le condamner au regard des effets qu'il aura sur la protection sociale des salariés et de la précarité qu'il engendrera.

L'intersyndicale nationale appelle à poursuivre la mobilisation pendant le débat parlementaire, notamment le 5 juillet.

Les organisations syndicales se retrouveront le 8 juillet pour discuter des suites de la mobilisation. Solidaires y pèsera pour qu'elle se poursuive pendant l'été et qu'une reprise forte soit d'ores et déjà mise en perspective en septembre, jusqu'au retrait !

RETRAIT DU PROJET DE LOI TRAVAIL



Tous en grève et dans la rue mardi 5 juillet.

Rendez-vous à 15h place Dombasle à Nancy.

[Lire ici...](#)le communiqué de Solidaires.

[Lire ici...](#)le communiqué intersyndical national.

Halte à la répression !

Au onzième jour de grève et de manifestation contre la loi travail, plusieurs personnes mobilisées ont été arrêtées à l'aube à leur domicile par les forces de police et ont été placées en garde de vue. Parmi elles se trouve un syndicaliste de SUD éducation Paris.

Après les interdictions ciblées de manifestation et les pressions visant à empêcher la manifestation du 23 juin, les contrôles policiers visant à interdire les accès aux lieux de manifestation, le gouvernement et la Préfecture de Police franchissent encore un cap dans la répression contre le mouvement social.

Contre la loi Travail : La mobilisation continue ! Passera l'été, et reprendra jusqu'au retrait !

Le gouvernement aux abois montre une fois de plus qu'il est prêt à tout pour faire taire la contestation et pour faire passer en force une loi rejetée par la majorité de la population. Notre mobilisation est légitime, et ce gouvernement antisocial ne nous empêchera pas de poursuivre la lutte.

La Fédération SUD éducation exige la libération immédiate et sans poursuite de toutes les personnes arrêtées.

> Sur le même sujet, [lire ici...](#) le rapport d'information animé par Reporterre sur les actions de maintien de l'ordre menées depuis le début des manifestations contre la loi travail.